

Patrimoniaire, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux



LE DÉBAT: La gestion de la forêt dans les Parcs peut-elle être autant productive qu'écologique, bref, multifonctionnelle?

Bienvenue au Congrès dans les Vosges du Nord, pour une culture par nature !



Du 5 au 7 octobre 2011, le Parc naturel régional des Vosges du Nord aura l'immense plaisir d'accueillir le congrès national sur le thème de la culture. Extraordinaire témoin de l'action des Parcs, le site de Meisenthal, avec ceux de Wingen sur Moder et de St Louis, est un lieu unique où se mêlent quotidiennement création contemporaine, spectacle vivant et témoignage du savoir-faire unique des verriers du territoire. Les acteurs du territoire sont particulièrement attachés à la dimension culturelle du Parc. Il porte depuis 1994 un dispositif de mutualisation des moyens humains permettant d'apporter une assistance qualifiée à 16 sites et musées du territoire. Cet outil, original en milieu rural, a permis de maintenir un niveau d'exigence important illustré par la labellisation Musée de France de 7 équipements de ce réseau. Parmi les enseignements que nous en tirons, il y a celui, fondamental, du caractère indissociable de la culture des autres dimensions des projets de Parc. S'opposant aux approches sectorielles et à la banalisation de leurs territoires, les Parcs ont souvent nagé à contre-courant. Mais la société change et, dans ce nouveau contexte, je suis persuadé que nous pouvons satisfaire aux aspirations de nos habitants pour peu que nous soyons capables de faire vivre nos patrimoines. La culture est le socle fondateur et peut être le catalyseur de nos projets. Les 46 parcs naturels régionaux de France sont des laboratoires du développement durable et en cela de formidables générateurs de culture.

Michaël Weber,
Président du Parc des Vosges du Nord

Les réflexions des Parcs



Ph. Hervé Vincent

Le récent séminaire sur l'avenir des Parcs qui s'est tenu à Forcalquier et Lurs les 7 et 8 juillet a été une étape très importante dans la réflexion engagée depuis quelques mois au sein du réseau.

En effet, pendant deux journées de travail studieux, les présidents et les directeurs de Parcs avec leurs partenaires (Ministère de l'Ecologie, DATAR, Régions et CORP*) se sont mobilisés pour réfléchir à des nouvelles ambitions et missions pour les Parcs, adaptées aux enjeux et évolutions de la société et des territoires ruraux.

Sans remettre en cause leurs missions fondamentales et les valeurs qui les animent depuis près de 45 ans, les Parcs souhaitent se projeter dans l'avenir en gardant une vision prospective de l'aménagement durable de leurs territoires et en développant des actions innovantes dans la relation de l'homme à la nature.

Ils souhaitent être des territoires d'exemplarité et de recherche, ouverts sur l'extérieur en renforçant leurs liens avec les agglomérations et aires urbaines qui les entourent.

D'autres propositions issues du séminaire sur l'avenir des Parcs peuvent être citées telles que :

- Le droit à l'expérimentation
- Le rapprochement avec les habitants
- La capitalisation et le transfert des expériences au niveau national et international
- Les questions liées au social, à la culture vecteur de lien social, à la solidarité
- Les relations avec les milieux de la recherche.

Les propositions de Forcalquier-Lurs vont ainsi enrichir les travaux de la Mission Avenir des Parcs et du CORP et les réflexions qui seront organisées durant les prochains mois dans chacun des Parcs, au niveau interrégional et au niveau national.

Après cette étape importante, il est en effet essentiel d'engager un débat au sein des instances politiques, des équipes techniques et des Conseils scientifiques des Parcs.

Au plan régional et national, des concertations seront organisées avec nos partenaires et notamment les Régions, le Ministère de l'Ecologie et la DATAR.

Enfin, l'Assemblée générale de la Fédération du printemps 2012 adoptera un texte d'orientations politiques sur les Parcs naturels régionaux qui sera porté auprès du Gouvernement et du Parlement ensuite.

Je souhaite que la forte mobilisation et la motivation qui ont animé nos travaux du mois de juillet à Forcalquier-Lurs se poursuivent dans les mois à venir pour que les Parcs gardent cette « longueur d'avance », cette audace et ce caractère visionnaire qui en font leur force.

Merci à tous pour votre engagement.
Jean-Louis Joseph

* Conseil d'orientation, de recherche et de prospective

sur l'avenir naturels régionaux

Une démarche et un calendrier

Objectifs :

Définition d'orientations politiques sur les Parcs Naturels Régionaux et leur positionnement pour les 20 prochaines années.

Démarches et calendrier

Avril 2010 :

Assemblée générale de la Fédération des Parcs, annonce sur la nécessité d'engager une réflexion sur la « refondation » des Parcs.

Juin 2010 :

Première réunion des Présidents de Parcs confirmant les valeurs fondamentales auxquelles ils sont attachés.

Juillet 2010 :

Diffusion d'un questionnaire aux Présidents et directeurs de Parcs en vue de la préparation d'un séminaire de travail.

Septembre 2010 :

Séminaire de réflexion entre les Présidents et les Directeurs proposant 5 scénarii prospectifs pour les Parcs et mise en place de la Mission « Avenir des Parcs » composée de 6 Présidents,

6 Directeurs, 2 représentants du CORP, présidée par Eliane Giraud, vice présidente de la Fédération.

Novembre 2010 à Juin 2011 :

Travail de la Mission « Avenir des Parcs » avec auditions de diverses personnalités, point d'étape présenté à l'Assemblée générale de la Fédération en mars 2011.

Juillet 2011 :



Ph. H. Vincent / ANECC

Séminaire sur l'Avenir des Parcs de Forcalquier-Lurs

- Présentation des travaux de la Mission « Avenir » et du Conseil d'Orientation, de Recherche et de Prospective (CORP).
- Travail sur les nouvelles ambitions et missions

des Parcs entre Présidents, Directeurs et principaux partenaires des Parcs.

Octobre à Décembre 2011 :

Débats et concertation dans chacun des Parcs

Janvier à Février 2012 :

- Concertation à l'échelle interrégionale
- Concertation avec les différents partenaires nationaux

Mars 2012 :

Assemblée générale de la Fédération des Parcs
Débat et adoption d'un texte d'orientations politiques sur les Parcs naturels régionaux et leur positionnement pour les 20 prochaines années.

A partir de Mai 2012 :

Présentation de ces orientations au niveau gouvernemental et parlementaire.

La Mission « Avenir des Parcs » est chargée de conduire cette réflexion jusqu'à l'Assemblée générale du printemps 2012

Sommaire

4-9 TERRITOIRES VIVANTS

- Haut-Languedoc : Régat d'Oc, une future coopérative d'approvisionnement en produits locaux.
- Pilat : Une nouvelle orchidée, l'Orchis papillon, couronne un observatoire de la flore.
- Vosges du Nord : Coopération transfrontalière sur l'innovation en éco-rénovation.
- Périgord Limousin : le châtaigner : des racines vers le futur.
- Lorraine : Un carnet de voyage à vélo.
- Pyrénées Ariégeoises : Valoriser les déchets verts.
- Loire-Anjou-Touraine : Un concours pour concilier identité patrimoniale et performance énergétique.
- Grands Causses : Coordonner les maisons thématiques.
- Massif des Bauges : Balades dans l'imaginaire avec *Cyclamon*.
- Boucles de la Seine Normande : Une école durable.
- Grands Causses : Un ancien four à pain devient médiathèque intercommunale !
- Montagne de Reims : les rencontres du Parc
- Livradois-Forez : Renaissance du Pisé.
- Brenne : Faciliter l'accès au logement des jeunes.
- Brière : Une appellation viande bovine du Parc.
- Ballons des Vosges : Un concours autour des savoir-faire des « chalots ».
- Queyras : Gouvernance et information.
- Caps et Marais d'Opale : « Que mettons-nous dans notre assiette ? »

10-12 LE DÉBAT

- La gestion de la forêt dans les Parcs peut-elle être autant productive qu'écologique, bref, multifonctionnelle ?

13-18 FOCAL

- Patrimoniale, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux.

19-21 ACTEURS

- Brenne : Un Cabas pour ses courses.
- Haute-Vallée de Chevreuse : Antoine Désir veut faire de son pavillon une « Maison Passive ».
- Pyrénées ariégeoises : Jean-Paul Falguié, compagnon couvreur, promeut les techniques traditionnelles.

22-23 RÉSEAU

Haut-Languedoc

Programme cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Régal d'Oc, une future coopérative d'approvisionnement en produits locaux



Un débouché supplémentaire pour les agriculteurs du territoire.



Ph. PNR Haut-Languedoc.

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc est à l'origine d'une initiative conforme à ses missions - la promotion des produits du cru - qui arrive, en plus, à fédérer des acteurs d'une étonnante variété - élus, agriculteurs, coopératives, fédérations de parents d'élèves, acteurs de la restauration, etc. , à travers l'association Régal d'Oc.

Créée le 14 septembre 2010, Régal d'Oc souhaite répondre aux prochains appels d'offres de la restauration collective (marché de 4 000 € et plus), pour offrir aux producteurs agricoles du Parc, adeptes de la vente directe à petite échelle, un débouché de plus, souvent difficile d'accès. A savoir, des cantines scolaires, des maisons de retraite, des cuisines municipales. Régal d'Oc approvisionne déjà des épiceries de proximité, et des traiteurs environnants. L'association vend produits ou menus complets sur catalogue, de gré à gré actuellement, et peut satisfaire des volumes de commandes plus vastes qu'un producteur individuel ne saurait le faire.

Y gagnent non seulement les agriculteurs, qui diversifient et sécurisent leurs débouchés, mais

aussi l'environnement : moins de distance de transport = moins de gaz à effet de serre émis. De plus, ces « circuits courts » stimulent l'essor d'une économie de terroir solidaire et des échanges commerciaux dans lesquelles les relations humaines restent primordiales. Les saisons rythment aussi les menus. Les chefs des cuisines du lycée Maréchal Sout à Mazamet (81) et du collège de Murviel-lès-Béziers (34) y ont pris goût ainsi que les maisons de retraite de Labastide-Rouairoux ou encore de Saint-Amans-Soult. De l'entrée au dessert, tout le repas peut être confectionné à partir de denrées locales. Régal d'Oc promeut chaque mois un menu modèle. Par exemple, un velouté de courge du Haut-Languedoc pour commencer ; en plat du jour : poulet rôti de Courniou, garni de pommes de terres elles aussi languedociennes. Avec la farine de châtaignes de Combes, même le gâteau sera « estampillé » local. A table ! ■



Le membres du bureau Régal d'Oc.



Ph. PNR Haut-Languedoc.

Les menus sont souvent accompagnés d'une valorisation du territoire.

Contacts :
Régal d'Oc,
Tél. : 04 67 97 38 22,
Mail : regaldoc@parc-haut-languedoc.fr

Pilat

Une nouvelle orchidée, l'Orchis papillon, couronne un observatoire de la flore



Ph. PNR Pilat.



A Saint-Michel-sur-Rhône, sur le territoire du Parc du Pilat, un membre de l'Observatoire de la flore patrimoniale du parc a découvert une orchidée rare. L'Orchis papillon avait disparu de la région Rhône-Alpes depuis de nombreuses années et n'était encore présente que dans les régions méditerranéennes. Cette découverte tient à l'existence d'une équipe de cinquante membres bénévoles de l'Observatoire, attachés à préserver la biodiversité du territoire du parc. Dans le groupe, chacun a la responsabilité d'une station consacrée à une espèce végétale, dont les orchidées. Le devenir de l'Orchis papillon dans le Pilat fait ainsi l'objet d'un suivi attentif de la part des participants à l'Observatoire... ■

Contact :
Guillaume Chorgnon,
Tél. : 04 74 87 52 01,
Mail : gchorgnon@parc-naturel-pilat.fr



Coopération transfrontalière



Ph. PNR Vosges du Nord.

sur l'innovation en éco-rénovation

(valorisation de patrimoine bâti) et l'autre dans le Naturpark (sobriété énergétique du bâti). Et aussi, faire travailler en réseau une chaîne d'acteurs : artisans, maîtres d'œuvre, collectivités, habitants. Une fois structuré, ce réseau favorisera l'essor de procédés énergétiquement performants s'accordant avec les qualités architecturales de l'existant. Fruits de cette coopération transfrontalière, un guide technique révélant le meilleur des savoir-faire traditionnels et contemporains sera publié ; des formations pratiques aux comportements à la fois écologiques et respectueux du patrimoine dispensées ; et des projets exemplaires promus. ■



Ph. PNR Vosges du Nord.

Des formations pratiques seront dispensées.

Favoriser l'essor de procédés énergétiquement performants.

La réserve de biosphère Vosges du Nord-Pfälzerwald, franco-allemande, est le théâtre d'un nouveau projet de coopération transfrontalière (Interreg IV). Son ambition : aider les professionnels et les particuliers à opter pour des solutions d'éco-rénovation optimisant deux caractéristiques illustrées l'une dans le Parc des Vosges du Nord

Contact :
Aurélie Wisser,
Tél. : 03 88 01 47 37,
Mail : a.wisser@parc-vosges-nord.fr

Lorraine

Un carnet de voyage à vélo



Le Parc naturel régional de Lorraine vient d'éditionner un carnet de voyage à vélo. Cette édition d'un nouveau genre s'adresse aux adeptes de l'itinérance à vélo. Trois illustratrices lorraines, Claire Pelosato, Laurence Schluth et Anne Bronner ont sillonné les deux itinéraires proposés et « croqué » sur le vif les étapes traversées. L'ouvrage illustre la richesse du patrimoine naturel et culturel du Parc. Il est en vente sur internet www.pnr-lorraine.com ou à la Maison du Parc au prix de 5 €.

Contact :
Jenny Saffroy,
Tél. : 03 83 84 25 23,
Mail : jenny.saffroy@pnr-lorraine.com

Périgord Limousin

Le Châtaigner : des racines vers le futur



Ph. PNR Périgord Limousin.

Les rencontres sylvicoles ont attiré 150 participants étrangers.

pour le Développement Forestier (IDF national), les Centres régionaux de la propriété forestière (CRPF) du Limousin et d'Aquitaine. Les parcelles sont spécialisées soit pour l'alimentation, soit pour la filière bois, à l'issue d'un premier travail d'identification. Une réflexion est menée sur la gestion sylvicole la mieux adaptée, selon l'état des peuplements existants, leur exposition aujourd'hui et demain, à l'aune du réchauffement climatique. Une cinquantaine d'entreprises au moins, dont 3 scieries employant 60 personnes à Bussièr-Galant (87) par exemple, vivent du châtaignier, naturellement insecticide et résistant aux intempéries. Parfait pour les maisons en bois, bardages et parquets ■



3 scieries vivent du châtaignier.

Contact :
Laure Dangla,
Tél. : 05 53 55 36 00,
Mail : l.dangla@pnrpl.com

« Le châtaignier : des racines vers le futur » est le titre de rencontres sylvicoles ayant attiré à Châlus (87), les 25 et 26 mai derniers, quelque 150 participants étrangers et nationaux. Le Parc naturel du Périgord-Limousin accompagne le développement de toute la filière. Les fruits, mais aussi l'essence du châtaignier local mobilisent le parc, l'Université de Limoges, l'Institut

Ph. PNR Périgord Limousin.

Pyrénées Ariégeoises

Valoriser les déchets verts

En partenariat avec le Parc des Pyrénées Ariégeoises, la Communauté de communes du Séronais a fait le pari de valoriser ses branchages par la mise en place d'une filière promouvant des méthodes culturelles respectueuses de l'environnement (paillage). Un broyeur à végétaux a été acquis et la technique dite du bois raméal fragmenté est promue auprès des communes et des particuliers. Plus d'informations sur l'étude en cours sur www.parc-pyrenees-ariegeoises.fr/ Valoriser-les-branchages

Contact :
Tél. : 05 61 02 71 69,
Mail : e.roulier@parc-pyrenees-ariegeoises.fr



Un concours pour concilier identité patrimoniale et performance énergétique



Projet développé sur la commune de Gizeux par Matthieu LABARDIN (Mandataire), projet intitulé «De la place à la venelle».

Ph. M. Labardin, mandataire.

Le Parc Loire-Anjou-Touraine a lancé un concours d'idées aux architectes intitulé « Maison passive ligérienne », sur six parcelles sélectionnées. Objectif : inventer la maison de demain conciliant respect de l'identité patrimoniale ligérienne (le Val de Loire est classé par l'Unesco au titre des paysages culturels remarquables), de la mixité et de la performance énergétique d'habitations neuves. Cette dernière doit être égale ou supérieure à celle dite « BBC » (Bâtiment basse consommation). La « Maison passive » induit pour son chauffage seulement 15kwh/m²/an d'énergie maximum (procurés par un poêle à bois, voire un simple sèche-serviette), notamment grâce à une exposition étudiée et une isolation performante. Une simulation thermique et dynamique a permis de mesurer l'efficacité des choix des architectes. Le jury a également été attentif à leur intégration paysagère et

culturelle ainsi qu'au confort de ces habitations, la plupart du temps collectives. Résultat : sur les 100 projets candidats, 6 pré-sélectionnés pour 3 lauréats. De quoi inspirer les six communes du Parc concernées ou tout autre projetant une extension urbaine, une dent creuse à traiter, ou bien une transition bourg-zone pavillonnaire à soigner, en phase avec les exigences environnementales, sociales et patrimoniales qui ont présidé à ce concours d'idées. En attendant, les projets primés font l'objet d'une exposition itinérante, dans les communes sélectionnées pour le concours. Le périple sera ultérieurement étendu à d'autres communes intéressées. Pour poursuivre la réflexion et s'interroger sur ces notions d'actualité, un documentaire croisant les regards de professionnels de l'aménagement et ceux de citoyens sur « ce qui fait patrimoine » à leurs yeux (comment ils voient l'architecture contemporaine locale) devrait être « en boîte » à l'automne prochain. Une édition regroupant les meilleurs projets est également en préparation ■



Ph. PNF Loire-Anjou-Touraine / M. Martini.

Remise de prix qui a eu lieu le 16 avril dernier.

Contacts :
Edouard Segalen,
Tél. : 02 41 53 66 00,
Mail : e.segalen@parc-loire-anjou-touraine.fr

Grands Causses

Programme cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds européen de développement régional.



Coordonner les maisons thématiques

Le Parc des Grands Causses comporte sur son territoire neuf Sites de découverte, autrement dit des maisons thématiques consacrées à la châtaigne, la truffe, la cerise, l'eau, les dolmens... Ils sont des relais locaux du Parc mais aussi des espaces d'interprétation et de valorisation du territoire sur un thème lié au patrimoine, à une filière économique et à l'environnement. Ils ont bénéficié de l'appui technique et financier du parc pour l'élaboration des contenus muséographiques et scénographiques. Le réseau Sites de découverte, qui a bénéficié de financements du programme européen Leader, a élaboré sa charte et une communication commune ainsi qu'un programme d'actions collectif (lire également, à ce sujet, dans Focal de ce numéro) ■



Ph. P. Thébaud

Ph. Espace botanique / H. Cosge



Les neuf titres thématiques se dotent d'une politique commune de promotion.

Contact :
Sandrine Charnay,
Tél. : 05 65 61 35 50
Mail : sandrine.charnay@parc-grands-causses.fr

Massif des Bauges

Balades dans l'imaginaire avec **Cyclamon**

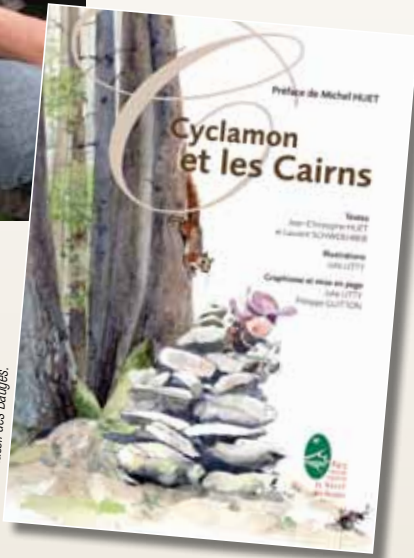


Ph. PNR Massif des Bauges.

Cyclamon, le héros du livre, est un personnage à l'effigie du Cyclamen, (fleur protégée des Bauges) qui accompagne 4 circuits. L'ouvrage est très attractif pour la famille, regorgeant d'idées de jeux (énigmes, astuces, bricolages, observation...).

Baptisé Topoconte par les auteurs, Christophe Huet et Laurent Schwoehrer, accompagnateurs de montagne, le concept sera décliné pour les 3 autres stations du Parc naturel régional du Massif des Bauges grâce au financement de la Région Rhône-Alpes et des Départements de Savoie et de Haute-Savoie ■

* 5 euros, dans les Maisons du Parc et offices de tourisme.



Ph. PNR Massif des Bauges.

A la rencontre des petits peuples des Bauges.

En vente depuis l'été*, le premier titre d'une nouvelle collection de livres à emporter en balade permet de découvrir en s'amusant les alentours d'Aillon-Margeriaz et de partir à la rencontre des petits peuples des Bauges... « Cyclamon et les Cairns » raconte leur vie et leur histoire. Il est une invitation à l'aventure, à partager en famille ou en groupe...



Grands Causses

Un ancien four à pain devient médiathèque intercommunale !



Ph. PNR Grands Causses.



Ph. PNR Grands Causses.

Vieux four avant et pendant travaux.

La communauté de communes du Saint-Affricain a fait réhabiliter le four à pain de Saint-Félix-de-Sorgues qui accueille désormais, au cœur du village, un fonds itinérant de livres, CD, DVD, périodiques, avec accès internet. Prêt à faire office de relais multimédia, lieu d'échanges culturels, il redevient pôle d'attraction, autour de nourritures non terrestres cette fois... Dotée d'une réelle plus-value territoriale, cette opération trouve sa place dans le programme européen LEADER porté par le Parc des Grands Causses et des fonds de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées et du Département de l'Aveyron.

Contact : Angélique BLANC, Tél. : 05 65 61 43 62, Mail : angelique.blanc@parc-grands-causses.fr

Montagne de Reims



Ph. PNR Montagne de Reims.

La charte « Objectif 2020 »

du Parc de la Montagne de Reims prévoit un rendez-vous annuel, Les Rencontres du Parc. Axé sur la présentation des missions, actions et projets du Parc, ce temps d'échange évite que la démocratie s'essouffle. Ces « portes-ouvertes » permettent une rencontre avec l'équipe et rendent les activités du Parc plus concrètes en favorisant la participation des citoyens aux décisions. Ces Rencontres ont institué en sa une « Conférence des partenaires ». A eux d'analyser dans ce cadre les actions réalisées, d'en faire le bilan et de programmer les actions futures.

Contact : Olaf Holm Mail o.holm@parc-montagnedereims.fr Tél. : 03 26 59 44 44

Boucles de la Seine Normandie

Une école durable

Depuis la rentrée scolaire 2010, les élèves de l'école de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit disposent d'une école durable grâce à l'appui du Parc des Boucles de la Seine Normandie et à l'initiative d'Yves Delaune, président du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Vatteville-la-Rue / Saint-Nicolas-de-Bliquetuit : « L'aménagement extérieur de l'école a été conçu dans le but de responsabiliser les enfants qui seront ainsi amenés à améliorer leur environnement immédiat tout au long de leur scolarité primaire », déclare-t-il. Une cour de récréation sans goudron, une chaufferie à bois alimentée par les forêts locales, une nouvelle cantine scolaire : ces nouveaux aménagements entrent dans une démarche de développement durable impliquant une participation active des élèves, des parents et des enseignants. Un verger conservatoire, des jardins potagers équipés de lombricomposteurs, des haies d'essences locales, un hôtel à insectes pollinisateurs et des nichoirs pour les oiseaux ont aussi été créés grâce aux conseils de partenaires tels que l'Association pomologique de Haute Normandie et la Communauté de communes Caux-Vallée-de-Seine. En concertation avec les enseignantes, le Parc a aidé à la mise en place de projets et ateliers pédagogiques pour faire de cette école un site modèle sur son territoire. ■

Retrouvez un reportage vidéo complémentaire à cet article sur www.parc-naturels-regionaux.fr



Ph. PNR Boucles de la Seine Normandie.



Ph. PNR Boucles de la Seine Normandie.

Les enfants ont semé des fleurs pour attirer les papillons. une occasion d'expérimentations dans l'école elle-même.

Contact : Marine Vanot, Tél. : 02 35 37 23 16, Mail : marine.vanot@pnr-seine-normande.com



Renaissance du Pisé



Ph. PNR Livradois Forez.

Le Livradois-Forez est reconnu par les spécialistes pour la qualité de son patrimoine architectural en pisé. Ces maisons de terre font partie du paysage et constituent un élément fort de l'identité du territoire. Au fil du temps, après l'apparition du béton dans les années 50, ce patrimoine s'est dégradé, du fait de pratiques inappropriées pour son entretien, sa restauration ou sa réhabilitation. Il pâtit aussi d'une banalisation architecturale et de la standardisation des matériaux.

Mais, depuis quelques années, le pisé revient au goût du jour. Ses atouts économiques, sociaux et culturels répondent aux nouveaux enjeux de la construction. Des innovations permettent de réduire les coûts de son utilisation tout en répondant aux nouvelles exigences techniques et thermiques.

Le Parc naturel régional du Livradois-Forez a souhaité relancer la filière construction terre. Revaloriser le pisé sur le territoire en stimulant la demande en matière de rénovation, voire de construction, fait partie de ses priorités. Des informations techniques, réglementaires, financières, patrimoniales et écologiques sur les possibilités offertes par l'utilisation du pisé sont diffusées auprès des professionnels, des collectivités, des habitants et des résidents secon-



Ph. PNR Livradois Forez.



Ph. PNR Livradois Forez.

Des informations techniques, réglementaires, financières, patrimoniales et écologiques sur les possibilités offertes par l'utilisation du pisé.

dares. Cette action est accompagnée d'une offre de formation et de professionnalisation de l'ensemble des acteurs concernés afin de provoquer un effet suffisamment structurant pour relancer la filière. Le Parc propose ainsi pour 2011-2012 un large programme de formations, conférences, visites de chantiers, expositions, animations scolaires et chantiers formation ■



Ph. PNR Livradois Forez.

Coffrage et résultat.

Contact : Etienne Clair, Tél. : 04 73 95 57 57, Mail : eclair@parc-livradois-forez.org

Brenne

Faciliter l'accès au logement des jeunes

Dans la perspective de faciliter la vie de ses habitants et d'améliorer l'attractivité du territoire de la Brenne, une étude sur le logement des jeunes a été effectuée en 2009, à l'initiative du Parc naturel régional, de l'Union régionale pour l'habitat des jeunes et le Relais Brenne initiatives jeunes (RBIJ). Son objectif était d'appréhender les besoins des jeunes en matière de logement, qu'ils soient originaires du territoire ou arrivés pour des raisons de mobilité professionnelle ou de formation. Il en a résulté la création d'un Service logement jeunes (SLJ) qui facilite leur accès au logement. Financé par un dispositif de la Région



Centre, il réunit de nombreux partenaires locaux au sein d'un comité technique, et surtout accompagne la mise en œuvre et le développement d'actions, comme désormais, la mise en relation des propriétaires et demandeurs de logement ■

Contact : Laura Vogele, Tél. : 02 54 37 27 27, Mail : slj@fol36.org

Brière

Une appellation viande bovine du Parc



territoire du Parc et à conforter l'activité économique des éleveurs locaux.

En 2008 s'est créée l'Association des éleveurs du Parc naturel régional de Brière. Elle regroupe une vingtaine d'éleveurs, l'abatteur, un transporteur et des distributeurs ainsi que le parc et la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique. Son objectif : valoriser la viande bovine issue des élevages du territoire du parc, sélectionner les bovins selon un cahier des charges incluant des critères de qualité précis, mettre ces produits sur le marché, en assurer la promotion et le contrôle de

la qualité. La viande, dotée de la « Marque Parc », est commercialisée en boucherie, dans les rayons boucherie traditionnelle des supermarchés et est aussi proposée aux cantines scolaires ■

Contact :

Isabelle Ricordel,

Tél. : 02 40 91 68 68,

Mail : i.ricordel@parc-naturel-briere.fr

L'appellation « produit viande bovine du Parc naturel régional de Brière » est aujourd'hui reconnue et s'appuie sur des animaux sélectionnés et élevés en plein air sur une vaste zone naturelle d'intérêt écologique majeur. A l'origine de ce projet, un abattoir de Vendée « Vendée Loire Viande » qui contribue à apporter une valeur ajoutée au

Ballons des Vosges

Un concours autour des savoir-faire des « chalots »

Revisiter les savoir-faire traditionnels du Parc des Ballons des Vosges : mais lesquels ? Le patrimoine culturel immatériel est si varié ! En 2008, dans le respect de la convention UNESCO, le Parc lance son action par une démarche participative. Les habitants de deux secteurs expérimentaux réunis en jurys-citoyens sélectionnent en 2009 les « savoir-faire des chalots » et « la traction animale ».

Les chalots sont des « coffres-forts » extérieurs aux fermes et présents dans les Vosges méridionales. Ils sont en bois avec un toit en lave de grès et surtout montés sans vis ni



Les projets prennent la technique locale d'emboîtement.

colle. En 2010, le concours d'idées « Emboîtez, c'est joué ! » proposé par le Parc, a invité architectes, artisans, designers à s'inspirer de l'emboîtement des chalots et à valoriser les ressources naturelles locales. Vif succès puisque quinze projets ont été présentés.

Les trois retenus sont une aire de pique-nique ; une structure intérieure évolutive, chambre d'enfant ou espace bureau, voire relogement d'urgence et un kit d'aménagement intérieur évolutif. Construits au stade de prototype, ils sont exposés avec les autres projets jusqu'en septembre à l'écomusée du pays de la cerise de Fougerolles (70). On parle désormais d'une étude de marché. Communes et habitants sont séduits ! ■

Contact :

Parc Mathilde Doyen

Tél. : 03 89 77 90 20,

Mail : m.doyen@parc-ballons-vosges.fr



Les maquettes des trois projets retenus sont exposées à l'écomusée de Fougerolles (70).

Caps et Marais d'Opale

« Que mettons-nous dans notre assiette ? »



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

Des habitants volontaires, dans le cadre des ateliers citoyens du Plan Climat Territorial, ont pris le temps d'analyser collectivement leur alimentation. Ils ont fait les courses tropspeed, budgetserré ou écolo, comparé les paniers et les étiquettes, cuisiné et goûté... Pas de jugement de valeur mais une prise de conscience de l'importance de nos choix alimentaires. Voilà une façon efficace de revaloriser les circuits courts initiée par le Parc des Caps et Marais d'Opale et l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Omer.

Contact :

Martine Magnier,

Tél. : 03 21 38 92 18,

Mail : mmagnier@parc-opale.fr

Queyras

Gouvernance et information



Ph. PNR Queyras.

A l'initiative du Conseil syndical, des élus du Parc du Queyras, qui compte dix communes, organisent des réunions publiques d'information. Après le renouvellement de la charte intervenu en juin 2010, l'objectif est de permettre à chaque habitant d'avoir accès aux informations relatives à l'activité du parc et de favoriser les échanges entre habitants, élus et techniciens

Contact :

Christophe Gerrer

Tél. : 04 92 45 06 23,

Mail : c.gerrer@pnr-queyras.fr

La gestion de la forêt peut-elle être autant performante, en bref, multifonctionnelle ?

La forêt réclame une gestion autant économique, sociale, touristique, qu'environnementale ; multifonctionnelle en somme. Autour de cette question, étaient réunis tous les acteurs concernés : la Fédération des Parcs, l'ONF, les propriétaires privés, une association de protection de l'environnement. Car certaines difficultés ne sont pas résolues...

■ **Parcs** : Alain Feretti, vous êtes élu dans un parc. Que représente pour vous la gestion de la forêt ? Est-ce qu'un parc a des difficultés particulières avec les propriétaires forestiers privés qui n'ont finalement de compte à rendre qu'à eux-mêmes ?

■ **Alain Feretti** : Les Parcs ont énormément d'espaces forestiers sur leurs territoires et l'essentiel est privé. Un des enjeux d'une charte forestière est de sensibiliser les propriétaires privés à la gestion de la forêt dans toutes ses dimensions. Dans le Luberon, par exemple, nous avons impulsé des conventions de gestion avec les propriétaires privés pour mettre des espaces à disposition du pastoralisme. Notre difficulté vient du fait que le pin d'Alep occupe la majeure partie de la surface et que ce bois n'est pas une ressource économique. Beaucoup de propriétaires comprennent mal l'intérêt de gérer leurs domaines. Nous avons aidé à la création d'associations syndicales libres qui participent à la gestion des espaces forestiers, mais cela n'empêche pas toutes les difficultés. Il faut faire un gros travail de persuasion.

■ **Thomas Formery** : C'est un problème général. Nombre de nos concitoyens sont propriétaires forestiers. Ils sont 3,5 millions. Parfois quand les surfaces sont trop petites, la gestion ne suit pas, surtout en zone méditerranéenne, où c'est encore plus délicat, parce que la forêt fournit très peu de ressources économiques. Le problème est important et je sais que le Parc du Luberon travaille avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) PACA sur le sujet. Il faut effectivement animer propriété forestière, créer des regroupements de propriétaires, des associations syn-



Ph. DR.

Il ne s'agit pas de supprimer la mécanisation car elle a largement amélioré les conditions de travail des bûcherons, mais d'avoir un parc complémentaire de matériels plus adaptés aux petites parcelles.

François Lefevre

dicales, peut-être plus encore en zone méditerranéenne qu'ailleurs. Mais la question se pose partout en France. Il n'y a pas de divergence sur ce point, il y a en effet des difficultés de mobilisation des propriétaires forestiers.

■ **François Lefevre** : C'est la réalité de la propriété forestière. Elle est morcelée et difficilement mobilisable. Il faut beaucoup d'animation autour et les CRPF y contribuent largement. On peut s'interroger sur la dimension des parcelles. Les propriétaires de petites surfaces ont peur de voir de gros engins pénétrer en forêt. C'est un frein à la mobilisation. Il faut peut-être chercher d'autres méthodes d'exploitation, des matériels de taille plus raisonnable. Il ne s'agit pas de supprimer la mécanisation car elle a largement amélioré les conditions de travail des bûcherons, mais d'avoir un parc complémentaire de matériels plus adaptés aux petites parcelles.

■ **Alain Feretti** : Sur le département du Vaucluse, nous avons un syndicat mixte qui gère les espaces forestiers pour le compte des communes. Il assure, entre autres, le débroussaillage aux abords des voies communales ; il a un souci de qualité, il se préoccupe de l'esthétique paysagère, il fait ce qu'il faut pour que le petit gibier puisse rester, etc. Le problème, c'est que pour avoir le droit de chasser sur la commune il faut être propriétaire de la parcelle. Cela a énormément morcelé nos espaces forestiers. En revanche, le gros facteur de mobilisation, c'est le cas en Méditerranée et aussi dans les Landes aujourd'hui, c'est le risque incendie. C'est une entrée qui permet de discuter avec les propriétaires sur des enjeux qui les concernent tous.

■ **Thomas Formery** : Il faut rappeler que le matériau bois est, comme de très nombreuses matières premières, d'un prix très faible et que si on veut exploiter la forêt dans des zones où les bois sont de mauvaise qualité, on est amené à faire des lots importants et à mécaniser autant que faire se peut la récolte pour abaisser les coûts d'exploitation. Et c'est un peu la quadrature du cercle. La matière première étant peu rémunérée, il faut gagner en productivité sur de grandes surfaces pour que ce soit exploitable.

■ **Parcs** : Comment les relations entre les parcs et l'ONF évoluent-elles, les pratiques de l'ONF évoluant elles-mêmes depuis quelques années ?

Dans les Parcs productive qu'écologique, e?

■ **Alain Feretti** : L'ONF est très présent sur le territoire mais malheureusement, en moins grand nombre qu'avant et cela pose des problèmes, parce que ses salariés doivent gérer des territoires de plus en plus étendus. Par ailleurs, l'ONF a toujours été de bon conseil pour les collectivités sur la question de la gestion en matière technique.

■ **François Lefevre** : En ce qui nous concerne, nous avons des relations de partenariat avec l'ONF comme avec les propriétaires privés. Nous tentons de faire avancer les problématiques au niveau national. Dans les régions, les niveaux de discussion sont très inégaux, cela dépend beaucoup des personnes en place de part et d'autre. Dans certaines régions cela se passe bien, dans



Ph. DR.

Le gros facteur de mobilisation, c'est le cas en Méditerranée et aussi dans les Landes aujourd'hui, c'est le risque incendie.

Alain Feretti

d'autres c'est un peu plus conflictuel.

■ **Jacques Le-Héricy** : L'ONF a effectivement signé des conventions de partenariat avec FNE et localement avec des associations adhérentes. De même l'ONF a une convention de partenariat avec la fédération des Parcs, et avec de nombreux Parcs. Evidemment, l'entente entre les personnes ne se décrète pas ainsi, mais le cadre des discussions est posé et celles-ci sont alors plus fructueuses, même si les approches initiales peuvent différer (le contraire serait d'ailleurs suspect!)

Je rappelle que nos «aménagements forestiers» considèrent bien les enjeux environnementaux, économiques et sociaux (paysage, accueil du public...)



Ph. DR.

Anne-Catherine Loisier, élu du Parc naturel régional du Morvan

Anne-Catherine Loisier, élue dans le Morvan, un des parcs pionnier de l'animation d'un territoire autour des enjeux forestiers, est aussi la référente "forêts" pour la Fédération des Parcs. Elle nous explique, pour introduire le débat, ce qu'est une charte forestière dans un parc, et pourquoi c'est une chance unique de développement à la fois économique, social et environnemental du territoire.

Parcs. : Que signifie au juste votre fonction de "référente forêt" au sein de la Fédération des Parcs ?

Anne-Catherine Loisier : Le Morvan est couvert par 130 000 hectares de forêts. C'est donc un secteur prioritaire. Les usages de cet espace sont plus divers qu'on ne le croit et pas toujours compatibles. Pour y réfléchir, nous avons signé une Charte forestière avec nos partenaires dès 2004. Cette initiative me vaut d'animer pour l'ensemble des parcs un groupe de travail spécialisé d'une vingtaine de personnes.

Parcs. : Qu'est-ce que, précisément, une Charte forestière de territoire ?

A-C L. : Un outil pour une gestion concertée d'un massif forestier. La forêt est fréquentée par des chasseurs, des naturalistes, des sportifs, des randonneurs, des familles qui se promènent. Elle est aussi exploitée par des bûcherons, des débardeurs, des exploitants qui y travaillent, elle est traversée par des véhicules de tourisme, des locaux mais aussi des grimiers, des camions transportant les engins forestiers, sur des routes par toujours adaptées...

Tous ces usagers de la forêt ont des attentes différentes, des intérêts parfois convergents, d'autres divergents, dans tous les cas, souvent incompatibles sans un travail de concertation et de médiation locale, aujourd'hui assuré par la Charte forestière.

La Charte forestière permet de mettre élus et acteurs de la forêt autour d'une table, pour mieux se connaître, apprendre à co-habiter en forêt,

se concerter sur la meilleure façon de développer durablement le massif, à savoir soutenir et créer de l'emploi local, préserver notre patrimoine naturel et répondre au besoin d'espace de nos concitoyens. C'est ainsi que nous concevons notre forêt Morvandelle : multifonctionnelle.

Parcs. : Les Parcs naturels régionaux travaillent beaucoup sur les circuits courts en forêt. Pourquoi ?

A-C L. : Pour mieux valoriser la production et la transformation locale du bois, donc l'emploi et la qualité des produits. Le circuit court passe par une transformation de proximité, qu'elle soit artisanale ou industrielle et offre l'opportunité de développer tous les maillons d'une filière, en favorisant autant que possible la mise en réseau des différents acteurs du territoire. Pour une zone rurale forestière comme le Morvan, ces circuits courts représentent un gisement potentiel d'emplois considérable. C'est pourquoi les Parcs s'engagent dans l'accompagnement logistique et l'appui technique de ces circuits courts.

Mais attention, pour obtenir la qualité et le produit attendu, tous les maillons de la chaîne, du propriétaire forestier privé ou public au fabricant de meubles en passant par le scieur, doivent se connaître, s'impliquer et travailler ensemble sur des projets communs.

Ont participé au débat :

■ Alain Feretti : membre de CESE, élu du Parc du Luberon.

■ Thomas Formery : Directeur général du Centre national de la propriété forestière (CNPF)

■ François Lefevre : responsable du réseau "forêt" à France Nature Environnement (FNE)

■ Jacques Le-Héricy : Directeur de l'environnement et du développement durable à l'Office national des forêts (ONF).

de façon différenciée selon le contexte local. La présence d'un Parc intervient dans cette démarche, ceci est prévu.

■ **Parcs : Sur quoi portent ces conflits dont vous parlez ?**

■ **François Lefevre :** Les relations sont un peu tendues en Rhône-Alpes ou en Lorraine, à propos des espaces protégés, parce qu'il y a des augmentations de prélèvement. En Rhône-Alpes, les relations sont un peu tendues avec l'ONF et plutôt bonnes avec le CRPF. Dans les Pays de la Loire les relations sont bonnes et constructives. C'est très lié aux personnes et aux enjeux locaux, éventuellement politiques.

■ **Jacques Le-Héricy :** Les quelques divergences locales –conflit étant un terme un peu fort– qui perdurent sont essentiellement de deux types : sur la vision de la place de la forêt dans le développement durable du territoire, quand tel Parc souhaite voir multiplier les surfaces en « libre évolution » à un niveau qui ne nous permettrait plus de parler de gestion multifonctionnelle sur ce territoire, et sur un plan technique et concret, sur les choix des essences et des traitements : l'ONF est favorable à leur diversité, mais de façon adaptée aux conditions locales, prenant en compte l'évolution climatique et sans céder à deux dogmes : l'antirésineux, et le «tout irrégulier – tout mélangé» partout.

■ **Alain Feretti :** Même si l'ONF demeure un bon interlocuteur, il manque cruellement de moyens pour aider à mettre en œuvre des politiques de gestion forestière. J'ai participé au Grenelle de l'environnement. Dans l'atelier où je me trouvais, nous n'étions que deux à défendre la forêt : le président des propriétaires privés et moi-même. Il n'y a pas assez de lobbying, de travail de représentation politique dans la défense des espaces forestiers français, malgré toutes les bonnes paroles que l'on peut entendre. Il est important de profiter de cette Année internationale de la forêt pour réclamer des moyens permettant de gérer correctement nos forêts.

■ **Parcs : Les parcs sont-ils mieux placés que d'autres pour inciter les acteurs à développer les filières bois-énergie et éco-construction ?**

■ **Alain Feretti :** Le parc, chez nous du moins, expérimente beaucoup. Il impulse et, grâce à la charte forestière, il a maintenant les outils nécessaires pour développer des dynamiques nouvelles, pour appuyer toutes les initiatives. Le parc a travaillé sur la filière bois, il a accompagné les collectivités dans l'installation de chaudières bois dans les bâtiments publics. Nous avons travaillé aussi sur la fourniture des copeaux de bois et des plaquettes pour le chauffage. Nous n'avons qu'un seul fournisseur sur le Luberon. Dans le cadre de la charte forestière, nous avons réussi à développer la concurrence. Nous avons développé égale-



Ph. DR.

Le matériau est un peu la quadrature du cercle. La matière première étant peu rémunérée, il faut gagner en productivité sur de grandes surfaces pour que ce soit exploitable.

Thomas Formery

■ **Parcs : Thomas Formery, comment travaillez-vous sur ces filières ?**

■ **Thomas Formery :** Nous sommes pris entre deux feux. Le bois est un matériau mondial qui se déplace relativement facilement. Certaines productions sont très concentrées et des grands groupes achètent du bois dans le monde entier. Et face à cela, en effet, nous tentons de développer des filières locales, mais ces deux concepts se contrarient souvent. C'est l'exemple de la construction bois que nous connaissons tous. Elle se développe bien, mais avec des bois importés. Les chiffres du commerce extérieur du premier trimestre 2011 sont clairs. L'activité économique de la filière reprend, mais son déficit de commerce extérieur se creuse comme jamais. Nous sommes donc sous la pression des importations de bois et confrontés en même temps à la nécessité de créer des filières locales. Les filières locales, c'est très bien, à condition que ce ne soit pas uniquement des filières bois-énergie. Pour nous, le bois-énergie est un sous-produit de la sylviculture, un sous-produit du bois d'œuvre et de ses différents usages, dans la construction notamment. Ce n'est pas négligeable, bien entendu, mais ce n'est pas un objectif en soi. L'objectif économique, c'est de développer le bois d'œuvre dans la construction et partout où le bois se présente comme un matériau compétitif et écologique. Nous sommes là devant une difficulté majeure, que ce soit dans les parcs ou ailleurs : c'est que l'industrie utilise des bois importés, pas des bois français. Actuellement, nous ne savons pas quoi faire de nos feuillus, il n'y a pas de process industriel dans la construction pour les utiliser. C'est un défi urgent, car la majorité de la forêt française est constituée d'essences feuillues, avec des bois de bonne qualité, mais nous n'arrivons pas à les vendre.



Ph. DR.

Il ne faut pas tout mélanger partout

Jacques Le-Héricy

■ **Jacques Le-Héricy :** Je partage largement ces considérations. Dans le contrat qu'il signe avec l'Etat et la FNCOFOR, concernant le bois énergie, l'ONF donne la priorité aux circuits courts et particulièrement à l'approvisionnement des chaufferies des communes forestières.

Mais pour l'ONF aussi, le bois énergie n'est qu'un sous-produit, et la première valorisation de la production doit rester tournée vers le bois d'œuvre, avec ces difficultés structurelles de la forêt française par rapport à la filière... ou l'inverse. Et la France a besoin d'un outil industriel performant, son économie forestière ne pouvant se bâtir uniquement sur des débouchés de niche.

■ **François Lefevre :** Il y a aussi absence de débouché pour les gros bois et les feuillus. Et c'est un danger pour la biodiversité. Si nous laissons les bois de résineux et de petite dimension concurrencer les bois de grande dimension, c'est un patrimoine qui risque de se perdre. Par ailleurs, le message que je voulais aussi faire passer est le suivant : s'il y a un espace où la multifonctionnalité doit être prise en compte et être prioritaire, c'est bien dans les parcs. C'est leur vocation à la fois naturelle, économique et sociale. C'est dans la concertation avec tous les acteurs qu'on trouvera les solutions les plus adaptées au territoire, en fonction des gens qui sont déjà présents. Pour nous, si on doit faire un laboratoire de la multifonctionnalité, c'est bien autour des parcs et des chartes forestières de territoire que cela pourra se faire ■

Patrimoniales, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux



focal

Les Parcs naturels régionaux valorisent tous les types de patrimoines, bâti ou linguistique, industriel et poétique...

Mais ils imaginent aussi des productions artistiques de sensibilisation à leurs missions, démocratiques, urbanistiques, environnementales ou sociales.

Enfin, historiquement, les parcs contribuent à explorer le champ du patrimoine immatériel, sensible, pour y retrouver l'âme de leur territoire. Aujourd'hui encore, plusieurs poursuivent l'expérimentation dans ce domaine.

Tour de France d'un kaléidoscope en mouvement perpétuel.

Patrimoniale, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux



Ph. PNR Lorraine

Des paysages, des savoirs faire, des traditions, des poétiques.

Qu'est-ce que la culture ? Les Parcs naturels régionaux ont peu participé aux batailles sémantiques sur le sujet. Dès leur création, en 1967, ils ont considéré que la culture dans son sens le plus large devait être un des piliers de leur projet. Une charte de parc est un projet culturel à la fois global et spécifique, ses multiples aspects concourant à former et à exprimer l'âme du territoire.

Les Parcs naturels régionaux valorisent les patrimoines locaux, ils diffusent des spectacles créateurs de lien social, ils utilisent l'art comme un vecteur de ces valeurs défendues par les parcs, ils expérimentent aussi, recherchent chez leurs habitants, les détenteurs d'un patrimoine peu mis en valeur ailleurs, la mémoire sensible des paysages, voire leur interprétation poétique.

L'identité d'un territoire, fondée sur un patrimoine traditionnel, se meurt si elle n'évolue pas, si elle se replie sur elle-même. Les parcs, parce qu'ils mènent une politique culturelle explicite et multidimensionnelle par principe, démontrent, dans ce domaine comme dans les autres qu'une "autre vie" s'invente chez eux.

1. Non pas un, mais des patrimoines

Les Parcs naturels régionaux se préoccupent de leur patrimoine architectural historique, "naturellement". Mais y compris dans ce domaine basique d'une politique culturelle, ils innent en s'intéressant aussi au "petit" patrimoine bâti, à l'architecture paysanne traditionnelle, aux modes de vie, aux techniques agricoles abandonnées et qui permettent d'évaluer les vrais et les faux progrès de la modernité.

Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée national des Arts et Traditions populaires, participait aux journées fondatrices des parcs à Lurs-en-Provence en 1966. Dans les quatre ans qui ont suivi, les

deux premiers écomusées de France étaient créés dans deux Parcs naturels régionaux différents : l'écomusée d'Ouessant en Armorique et l'écomusée de Marquèze dans les Landes de Gascogne. Suivra le Musée Camarguais en 1978.

Quarante cinq ans plus tard, c'est pour réorienter l'économie des Vosges du Nord que son site verrier de Meisenthal est devenu un complexe à la fois industriel, artistique et touristique. La tradition du verre et du cristal date ici du 18^e siècle, mais il souffre depuis une trentaine d'années comme toutes les productions industrielles en Europe de l'Ouest. A Meisenthal, à Saint-Louis, à Wingen-sur-Moder pour ce qui concerne la production de luxe Lalique, le savoir-faire local est aujourd'hui mondialement connu. Il est devenu un patrimoine industrialo-culturel que les collectivités des Vosges du

Nord ont décidé de valoriser pour développer le tourisme et changer le regard des habitants eux-mêmes sur ce patrimoine industriel encore vivant, dont ils peuvent être fiers.

La Cristallerie de Saint-Louis et l'usine Lalique de Wingen-sur-Moder emploient encore quelques centaines de personnes et ont aménagé un accueil touristique. Un véritable musée Lalique est ouvert depuis juillet. L'ancienne verrerie de Meisenthal, à l'abandon depuis 1970, a progressivement été réaménagée à partir de 1990. Un des bâtiments est devenu Musée du Verre et du Cristal, un autre Centre



Ph. PNR Vosges du Nord



International d'Art Verrier, lieu de recherche, de production et de démonstration. Enfin, la Halle de l'usine est devenue une salle de spectacles dont l'immense volume permet d'accueillir des manifestations culturelles ambitieuses et très diverses. L'ensemble du dispositif, porté par le parc, les collectivités locales et des associations locales, a déjà créé une vingtaine d'emplois directs et beaucoup plus d'emplois indirects dans l'hôtellerie et la restauration. Ce programme culturel est aussi un outil de revitalisation globale du territoire.

Une culture du territoire avec ses habitants

Le Parc du Massif des Bauges a pris l'option de valoriser tous les types de patrimoine sans exception, qu'ils soient bâtis, paysagers ou immatériels, et par tous les moyens possibles, événementiels, pédagogiques, artistiques, participatifs... Les services du parc ont édité des fiches



Ph. PNR Massif des Bauges.

Le Parc des Bauges a formé des « médiateurs fruitiers ».



En Guyane, une rencontre nocturne pour 3000 à 5000 personnes.

d'analyse sur l'urbanisme et forment des artisans aux techniques traditionnelles de construction en nouant des partenariats avec la région, la DRAC et l'université sur des programmes de recherche. Au cours du festival annuel de musique classique, les concerts sont précédés d'animations mettant en valeur les patrimoines. Le parc a aussi formé des « médiateurs fruitiers », qui servent ensuite de relais auprès des habitants propriétaires de vergers pour qu'ils ne perdent pas les savoir-faire, entretiennent les arbres et sachent faire leurs jus de fruit.

Démarche comparable dans un contexte complètement différent, dans le Parc de Guyane. Dégra Iannwit est une manifestation bisannuelle qui occupe un kilomètre linéaire de rue principale à Cayenne. Marché nocturne thématique, il permet la rencontre des savoir-faire artisanaux et culinaires locaux avec des

artistes, des musiciens, des plasticiens. Une nuit exceptionnelle qui attire 3 à 5000 personnes, un public fasciné par les stands déguisés en vieille maison créole, par le théâtre, la danse, la musique, les chants ou la peinture sur toile... Ici, c'est le parc et ses partenaires qui créent l'événement culturel le plus important du territoire.

Ouvrir un débat politique avec le plus grand nombre

Les Parcs naturels régionaux contribuent depuis l'origine à cette notion de patrimoine immatériel, linguistique, littéraire, musical, et celui des Pyrénées Catalanes y porte une attention particulière. Pendant des mois, des conteurs et des collecteurs ont écouté les Anciens pour retranscrire leur mémoire des plantes, jusqu'à écrire ensemble un livre consacré aux « légendes végétales ». Avec un éditeur local, le parc a créé une collection sur l'identité catalane, sur l'élevage, les légumes et les fruits, les produits sauvages. Toute la mémoire locale s'y retrouve à travers des parcours de vie, des histoires gourmandes et des savoirs qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Le Parc du Vercors propose quant à lui une tournée cinéma-concert dans des lieux insolites, intitulée « de la neige en été ». Des rencontres pour une immersion avec le cinéma-performance, accompagnées de discussions autour de l'aménagement des espaces de nature et des mythes qui y sont rattachés. Façon non conventionnelle de réinterroger le territoire, partager ce questionnement avec le plus grand nombre.



Ph. PNR Vercors : Affiche E. Charbon.

En Vercors, du cinéma-performance accompagné des discussions autour de l'aménagement.

Congrès des Parcs

Une culture par nature, dynamique de l'avenir des territoires

Congrès des Parcs naturels régionaux du 5 au 7 octobre 2011 dans le Parc des Vosges du Nord

Si la culture est incontestablement pour les Parcs un moyen de contribuer au développement économique et touristique de leur territoire, ce prochain congrès témoignera aussi de son impact sur des domaines aussi divers que l'urbanisation, les questions environnementales et sociales - autre composante majeure du développement durable. La politique culturelle des Parcs contribue à enrichir la démarche structurante des territoires et à en révéler les qualités spécifiques.

Le congrès abordera également cette notion de « culture par nature » dans le cadre de la réflexion entamée ces derniers mois avec la mission « Avenir des Parcs » dans le contexte de la réforme territoriale.

Des chercheurs, des experts, des responsables de Parcs, des élus - tous acteurs de nos territoires - déclineront au cours d'ateliers les répercussions et apports de toutes ces pratiques culturelles.

Le site du congrès : <http://2011.congres-des-parcs.fr> ■

Les maisons des Parcs sont aussi des équipements culturels

Dans le Parc naturel régional de l'Avesnois, c'est en sollicitant directement les habitants que le parc a décidé de révéler la culture locale, y compris à l'aide des artistes qui habitent le territoire, qu'ils soient professionnels ou non, que leurs œuvres soient ancrées dans une tradition locale ou non. Au cours de l'été 2011, la Maison du parc a accueilli des spectacles, des artistes individuels ou en collectifs, des

remarqué l'acoustique particulière d'une montagne à l'autre, utilisée par les paysans pour communiquer, même de loin. Le parc a fait un inventaire de ces lieux acoustiques de plein air ou dans les églises, et il a invité des artistes en résidence pour créer du son avec les habitants volontaires et le diffuser. Car il s'agit avant tout d'inciter les Jurassiens à créer de la culture vivante à partir de leur patrimoine. En 2011, le parc a accompagné un plasticien qui s'intéresse à ces "points d'ouïe" du territoire composant un paysage sonore d'un ou deux kilomètres de long. Si on ouvre les oreilles, on peut y entendre la nature, le vent dans les arbres, un bûcheron, des travaux de restauration, un train qui passe sur le flan opposé, les clarines des troupeaux, les cloches des églises... Ce travail sera restitué au public les 8 et 9 octobre 2011.

2. La culture comme outil pour l'action

Les outils culturels sont aussi des médias qui transmettent, en profondeur, la politique générale d'un parc. Ils provoquent du débat, ils sensibilisent aux valeurs du développement durable.



La Maison de la truffe, un des neuf sites thématiques du parc des Grands Causses.

soirées poésie, des expositions de photos, des peintures, des sculptures, des démonstrations de savoir-faire traditionnels, tous ayant un rapport avec une des dimensions du développement durable. Toute l'année, le Parc va désormais bâtir une saison culturelle sur le même principe. Un groupe travaille sur un guide des ressources culturelles du territoire. Le parc organise aussi des séances de cinéma sur le thème du développement durable, et nourrit un projet d'animation de ses 40 kiosques à musique avec les nombreuses harmonies qui font encore la fierté de la région.

Au fil des ans, 860 km au Sud de l'Avesnois, le Parc des Grands Causses a vu son territoire maillé de maisons thématiques, véritables sites de découverte du parc et de sa culture (Cf article « Territoires vivants » de ce numéro). Depuis deux ou trois ans, les différentes maisons, à la gestion indépendante, ont demandé à mieux partager leurs travaux, leurs projets, à coordonner leur communication. La démarche est empirique, mais l'amélioration de l'organisation des maisons entre elles va permettre au parc de franchir une nouvelle étape, voire de monter une véritable filière économique cohérente.

Écouter la musique des paysages

Dernier exemple de cette diversité de patrimoines : les sites sonores du Parc du Haut-Jura. Un acousticien qui passait par là avait un jour



Dans les Caps et Marais d'Opale, des troupes amateurs d'acteurs du territoire s'adressent à leurs concitoyens.



En Loire-Anjou-Touraine, un spectacle autour du climat.

C'est dans cette logique que le Parc Loire-Anjou-Touraine a missionné une compagnie pour créer un spectacle autour du climat. Trois comédiens et une chanteuse interrogent le spectateur sur un format original et décalé, sans le culpabiliser, et le place face aux enjeux du territoire. La création théâtrale se met au service de l'éducation et de la sensibilisation pour toucher petits et grands. Le spectacle circule dans les écoles et ne cesse de s'adapter à son public.

Dans le Parc des Caps et Marais d'Opale, des troupes de théâtre amateur, patoisantes souvent, sont mises à contribution. Elles parlent d'alimentation, de biodiversité, d'écoconstruction et d'identité locale. Elles interviennent dans les cafés. Ce sont des "acteurs" du territoire qui parlent à leurs concitoyens.

Sensibiliser au développement durable

Le Parc naturel régional du Perche a pour ambition d'organiser une collecte de témoignages des habitants du Perche sur le thème



Haut-Jura, apprendre à écouter un paysage.

Ph. PNR Grands Causses / J. Paillé.

Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine.

Ph. PNR Jérons.



d'une culture commune au territoire, et de l'articulation possible entre l'histoire et le futur, entre la mémoire et le patrimoine".

Un lien entre tradition et futur ouvert sur le monde

Dans le Parc du Pilat, les bistrotts sont, là comme ailleurs, en voie de disparition. Or, ils sont des lieux importants de rencontre, de discussion, de maintien de lien social entre les habitants d'une commune rurale. Avec les autres parcs du Massif Central, le Pilat participe à une opération "Bistrot de Massif", visant à revitaliser les commerces de proximité.

Le Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse a mis en place un comité de sélection des projets culturels composé d'élus. Dans le cadre de la révision de sa charte, le parc devant s'agrandir de 21 à plus de 50 communes, ce comité a retenu la proposition de Michèle Geoffroy, une conteuse, dont le projet avait pour ambition d'initier la rencontre :

entre des communes de « l'ancien » Parc et du « nouveau » et leurs habitants, entre des hommes et des lieux. Des habitants ont été invités à parler de leur commune, à écrire sur un lieu proche de chez eux qui leur importe.

Des duos d'écriture, mixant un plus jeune et un plus âgé, ont travaillé ensemble et

ont visité les lieux de chacun en présence, souvent, des élus. Tous se sont investis pour organiser des restitutions communales de leurs textes. Tous ont aussi rencontré le poète et musicien Antonio Placer qui a construit avec eux un spectacle musical.. Pour leur donner plus de voix encore, ces créations ont été répétées avec l'Ensemble vocal de Saint-Quentin-en-Yvelines puis présentées au Domaine de Quincampoix, un lieu patrimonial exceptionnel. Encore une fois, il s'agit de production culturelle participative, pas seulement de diffusion.

Le projet des Parcs naturels régionaux du Verdon et du Luberon, nommé "Voyageurs qu'avez-vous vu ?", permet lui aussi la participation de la population à la production culturelle. Des visiteurs du territoire vont pouvoir réaliser un petit livre sur leur voyage, avec photos et textes, en atelier, avec l'aide d'une association de professionnels des métiers du livre et de l'écriture de Forcalquier. Un récit de voyage partagé entre le touriste et l'habitant permanent.



« De la prairie aux fromages » thème de la programmation 2011 des Volcans d'Auvergne.

Ph. PNR Volcans d'Auvergne / M. Segot

du paysage, l'enjeu étant de recueillir des représentations des paysages et d'aborder la question de leur transmission et de leur mise en valeur. Les résultats de cette enquête seront présentés sous la forme d'animations culturelles itinérantes, au plus près des habitants. Le comité de pilotage, composé de partenaires aux compétences variées, se réunira en septembre pour mettre en œuvre l'enquête ethnologique.

Dominique Pirolles est à la fois chargée de mission culture et animatrice pédagogique pour le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et elle affirme clairement que " la culture favorise l'échange, la communication". Au travers de sa programmation culturelle 2011 « De la prairie aux fromages », le parc présente les prairies naturelles en lien



Millevalches en Limousin : pour le festival Lignes de Partage, des bénévoles, des associations, des artistes se mobilisent et coopèrent.



Ph. PNR Haute-Vallée de Chevreuse.

Rencontre entre des hommes et des lieux en Haute-Vallée de Chevreuse.

avec la qualité des productions agricoles et avec la préservation de la biodiversité sauvage et domestique.

Il invite à la découverte du patrimoine bâti et culturel agricole. L'animation culturelle sert aussi à créer du lien social. Pour le parc naturel régional de Millevalches en Limousin, l'intérêt du Festival Ligne(s) de Partage (programme de randonnées-spectacles et bivouacs dans les villages) réside dans la mobilisation et la coopération des nombreux bénévoles, des associations et des artistes du territoire et d'ailleurs. "C'est aussi, dit Dominique Pirolles, la révélation



« Voyageurs qu'avez-vous vu ? » dans le Verdon et le Luberon les visiteurs participent à la production culturelle.

3. Acteurs culturels d'avant-garde

C'est l'ensemble de ces actions dans toutes les dimensions de la culture, patrimoniale, participative, immatérielle, qui montre que les Parcs naturels régionaux ont un rôle spécifique à jouer, dans l'invention d'une nouvelle manière globale de vivre, d'agir et de partager les cultures communes à un territoire. Un sujet transversal par nature, qui permet à certains parcs d'expérimenter des formes nouvelles d'action culturelle.

Le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée a mené une réflexion générale sur sa politique culturelle qui commence à faire école.

Sa chargée de mission "culture et patrimoine", Marion Thiba, considère qu'il faut rendre vivant tous les inventaires et les partager avec le plus grand nombre. Des historiens, des ethnologues, des artistes proposent des interprétations du territoire non conventionnelles, en évitant l'anecdote, le passéisme et le nombrilisme. Marion

Thiba a aussi identifié quelques "passeurs de territoire", viticulteur, pêcheur ou artiste peintre qui portent un discours ressenti, littéraire, sur leur territoire aujourd'hui, compte tenu de ce qu'il a toujours été et de ce qu'il devient.

La poésie des "passeurs de territoire"

Tous ces travaux font l'objet de restitutions écrites, exposées ou filmées pour constituer les "Archives du sensible" en Narbonnaise. Un chapitre du site web du parc y est consacré (http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/archives_du_sensible/index.html). On y trouve des livres à feuilleter, des extraits de films à visionner, des performances poétiques à écouter, des œuvres plastiques à regarder, des acteurs culturels à connaître, des sites patrimoniaux à découvrir*...

A quelques kilomètres de là, le projet "Sentiers de l'eau 2011-2014" porté par le Parc naturel régional de Camargue dans le delta du Rhône, devrait marquer le territoire durablement, révéler son patrimoine naturel, ethnologique et industriel, bien au-delà des gardians et des flamants roses... Le parc, avec le Domaine départemental du Château d'Avignon, le Bureau des Compétences et desirs de la Fondation de France et la ville d'Arles, réunis au sein d'un groupe de « Nouveaux commanditaires », a invité un artiste constructeur japonais amoureux de la Camargue, Tadashi Kawamata, à réaliser avec la participation de la population des cheminements d'interprétation qui conduisent à la Basse Camargue, là où les eaux du fleuve se mêlent à celles de la mer. Le premier atelier participatif avec l'artiste s'est déroulé en mai 2011 à Salin-de-Giraud, cité ouvrière de

3 000 habitants aux origines multiples, vouée au sel et choisie pour être le cœur du projet. Cinq autres ateliers suivront jusqu'en 2014. Ils verront la réalisation, avec les habitants, de six œuvres pérennes qui ouvriront de nouveaux sentiers de découverte. En 2013, le projet participera à "Marseille Provence", capitale européenne de la culture. Une révolution culturelle contre les clichés, et qui devrait avoir des conséquences positives sur les pra-



En Camargue, un cheminement d'interprétation précédé d'ateliers participatifs.

tiques touristiques et l'économie de ce territoire à la fois surmédiatisé et méconnu.

Des événements exceptionnels

Autre expérimentation, la commande publique passée au Parc naturel régional de Lorraine à l'occasion de la nouvelle traversée du territoire par une ligne à grande vitesse (LGV). Des élus, des associations de randonnée pédestre, des acteurs touristiques et culturels de Lorraine ont travaillé ensemble pendant trois ans avec des habitants sur les transformations des paysages induites par l'arrivée de la LGV. La restitution de cette étude s'est déroulée au cours de "marches à petite vitesse", en mai 2007. La DRAC de Lorraine a alors passé une commande publique pour installer des œuvres d'art proches des habitants et de leurs lieux de vie. Trois nouveaux circuits de randonnée ont été déterminés et une œuvre d'art sur chacun des trois circuits devait être inaugurée à l'automne 2011. Ces trois sculptures miroitantes, installées en pleine nature, jouent avec la perception et la fragmentation du paysage.

La démarche du Parc naturel régional de la Montagne de Reims est bien différente, mais tout aussi exceptionnelle. En 2002, la France avait inscrit le vignoble champenois sur la liste indicative des biens qu'elle souhaite



Ph. A. Debanico & R. Lain / Agence Ploess.

En Lorraine, des œuvres d'art près des habitants, le long de la traversée du TGV.

présenter à l'Unesco. Une association s'est créée cinq ans plus tard pour porter le projet et le parc est naturellement apparu comme un interlocuteur privilégié pour préparer le dossier. Il travaille à la fois sur la viabilisation du patrimoine bâti que constitue les maisons de Champagne et sur l'amélioration des paysages, par un traitement moins industriel des vignes (expérience de pratiques durables dans les vignes en partenariat avec le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne). Si les paysages de Champagne se retrouvent au patrimoine mondial, ce sera en partie grâce au parc !

Dans le même esprit, depuis juin 2011, 22 communes du Parc des Grands Causses sont concernées par l'inscription effective de l'espace « Les Causses et les Cévennes » au patrimoine mondial de l'Humanité, dans la catégorie paysage culturel vivant et évolutif. Parmi elles, Roquefort, célèbre pour son fromage AOC bien au-delà de nos frontières. L'obtention du classement devrait renforcer le chantier dans lequel s'est lancée la commune en 2007 autour de la collecte de la mémoire orale et écrite du Roquefort. L'objectif poursuivi est celui de la création de la Maison du Roquefort, à la fois centre de ressources, lieu d'animation et de recherche scientifique, véritable équipement structurant à l'échelle du territoire du parc ■

* Retrouvez un passeur de territoire en vidéo sur le site www.parc-naturels-regionaux.fr

Brenne

Un Cabas pour ses courses



Créé en 2006, l'association Le Cabas n'est ni une AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne), ni un regroupement d'achats mais une véritable association entre agriculteurs et consommateurs de la région du Blanc au sud de l'Indre et au sein du Parc naturel régional de la Brenne. Producteurs et consommateurs siègent à voix égales au conseil d'administration.

qualité environnementale et socio-économique. L'objectif est de rendre leurs pratiques transparentes aux membres du Cabas qui peuvent ainsi choisir les produits en toute connaissance de cause », précise Laurent Moreau, vice-président de l'association et producteur de fromages de chèvres. Les producteurs sont aussi amenés à faire évoluer leurs pratiques offertes aux regards des consommateurs de

l'association, qu'ils soient agriculteurs ou

non. Et des liens se créent entre les producteurs qui s'échangent des services tels des remplacements sur un marché ou la vente de produits issus d'autres fermes chez les producteurs en vente directe. Un partenariat a même été noué avec une épicerie bio qui fait connaître les produits de l'association et vend des produits complémentaires.

« Aujourd'hui toutes les municipalités concernées par notre association nous prêtent leur salle des fêtes pour remettre les cabas à nos adhérents. Bientôt nous aurons fait le tour de l'ensemble des communes ! C'est pour nous un bon critère de réussite et de reconnaissance des activités de notre association par les acteurs du territoire », se félicite de concert Véronique Champigny et Laurent Moreau.

Quatre ventes sont organisées dans l'année mais l'association propose aussi un abonnement saisonnier pour la vente hebdomadaire de paniers de légumes bio, pain et fromages de chèvres livrés sur trois points de retrait ■

Laurent Moreau et Véronique Champigny.

« En tant que consommateur, nous devons nous déplacer dans chaque ferme pour acheter tel ou tel produit en vente directe », raconte Véronique Champigny, présidente de l'association Le Cabas et consommatrice. « Nous avons souhaité nous simplifier la vie en nous organisant avec des producteurs pour créer une filière courte de vente de produits locaux de qualité ». L'association regroupe aujourd'hui une centaine de familles dont une vingtaine d'agriculteurs qui vendent leurs produits mais sont aussi acheteurs. Les consommateurs passent leurs commandes sur internet et effectuent leur paiement à l'avance pour un prix rémunérant correctement les producteurs. Le jour de la vente, chacun vient récupérer ses produits sur un lieu différent à chaque fois : « Il se passe bien des choses sur un lieu de vente », précise Véronique Champigny. « Des bénévoles, producteurs et consommateurs, viennent préparer les cabas, c'est un moment convivial d'échanges entre nous, on discute des façons de préparer un plat, comment sont fabriqués les produits. Et pour prolonger ces moments d'échanges et de connaissances mutuelles, des visites de fermes sont régulièrement organisées afin de savoir ce qu'on achète et mieux comprendre les contraintes de la production ».

Côté producteurs, Le Cabas a l'avantage d'offrir une filière courte mieux maîtrisée avec des prix correctement rémunérateurs. « Notre ambition est d'aider à maintenir une agriculture locale respectueuse de l'environnement et de favoriser une production de qualité. L'association est donc ouverte à tout producteur s'engageant à faire évoluer ses pratiques agricoles selon des critères de



Une vingtaine de familles, dont les producteurs sont aussi acheteurs.

« Toutes les municipalités concernées nous prêtent leurs salles des fêtes pour remettre les cabas à nos adhérents ».

Contact :
Association Le Cabas,
Mail : le.cabas@orange.fr
Site Internet : www.lecabas.org

Haute-Vallée de Chevreuse

Antoine Désir

veut faire de son pavillon une « Maison Passive »

Un particulier transforme son pavillon construit il y a environ 20 ans pour le mettre aux normes du label « Maison passive », une certification qui est actuellement l'apanage de quelques bâtiments neufs*. Rare en France, inexistante dans le cas d'une maison individuelle rénovée ; celle d'Antoine Désir, à Magny-les-Hameaux (78), fait figure de pionnière.



La famille Désir, depuis 13 ans sur le territoire du Parc de la Haute-Vallée de Chevreuse, a récemment acquis un pavillon âgé de 20 ans. Avec une idée en tête : le transformer en « maison passive »

Antoine Désir brigue dès cet été la 1ère certification « Maison passive » en France pour une maison individuelle rénovée. Cet ingénieur conseil en micro-informatique a fait appel à Milena Karanesheva du



Orientation, isolation, ventilation : les clés de la maison passive.

c'est-à-dire des plus sobres en énergie, à commencer par le chauffage qui, au pire, se limite à l'équivalent d'un sèche-serviette.

Étapes des travaux, en vue d'une certification encore inédite en France

Objectif n°1 : l'étanchéité à l'air de la toiture et l'isolation de toute l'habitation (hors sous-sol total abritant la Prius familiale, le ballon d'eau chaude solaire et la ventilation double flux). 1ère étape, les tuiles démontées précieusement, alignées dans le jardin. La charpente a été remplacée pour soutenir dorénavant une couverture en zinc, un isolant de 42 cm d'épaisseur (des panneaux OSB, sorte d'aggloméré avec un peu de colle). Deux anciennes fenêtres de toit, inaptées au label « Maison passive », ont été remplacées par une vaste lucarne assise. Exit les conduites en PVC. Vive le zinc ! Et côté jardin, une terrasse tout en bois.

cabinet Karawitz Architecture ; l'un des architectes du parc, garant du respect de la Charte, l'a accompagné également. Par exemple, pour obtenir une indispensable dérogation à l'obligation réglementaire du recul des 2,50 m entre deux voisins non mitoyens (PLU). En effet, l'épaisseur de l'isolation extérieure enrobant sur deux étages les « pièces à vivre » a grignoté 30cm de cet espace... C'est dire l'encombrant mais nécessaire manteau à installer pour tenter de diviser par 10 les kwh de ce pavillon d'un autre temps. Au total, les murs sont épais de 60 cm, avec des fenêtres triple vitrage placées au milieu. Adepte du scénario Negawatt (la sobriété avant le recours aux énergies de source renouvelables), Antoine Désir a opté pour une maison passive parce qu'ainsi rénovée, tant que la température extérieure oscille entre -10° et 40°C, sa maison n'a besoin ni d'être chauffée, ni refroidie ; la chasse au



Ni chauffage, ni clim' tant que la température extérieure oscille entre -10° et +40°C



gaspi porte sur le reste (éclairage, électroménager, ordinateur).

La maison repose sur un sous-sol total d'environ 80m², à demi enterré. A l'intérieur, la récente projection de polyuréthane isolant lui donne un air de grotte pré-historique. Extérieurement en revanche, ce sous-bassement n'a guère changé. C'est l'un des derniers vestiges visibles de l'ancienne construction.

Son nouveau manteau l'habille dans un style plus géométrique. « *Un trait de Modernité, en accord avec le parc* » précise Antoine Désir. Le parc anime un réseau de l'éco construction et encourage une architecture contemporaine de qualité.

La greffe (du neuf sur de l'ancien) est esthétiquement réussie. La famille Désir démontre avec sa maison que la rénovation passive est non seulement possible techniquement et esthétiquement (notamment avec l'isolation par l'extérieur) mais qu'elle revalorise un bâti assez banal à l'origine ■



Au compteur, moins de 7 000 kwh par an pour tout : éclairage, électroménager, ordinateur (électricité d'origine hydraulique fournie par Enercoop) et eau chaude solaire.

Notes :

* la conférence 2010 sur la Maison passive dans le monde :

Le nombre de bâtiments passifs frôle les 30.000 dont 16.000 en Allemagne. La palme de la densité est détenue par l'Autriche.

Site de la maison d'Antoine Désir : www.renopassive.fr

Jean-Paul Falguié,

compagnon couvreur, promeut les techniques traditionnelles



Ph. Agence Traverso.

Jean-Paul Falguié est un athlète de 47 ans, né à Bois-Colombes, dans la région parisienne. A 15 ans, il a décidé de faire un Tour de France de couvreur avec les Compagnons. A son retour, dès ses 23 ans, il s'est "mis à son compte" dans le pays de sa femme, en plein cœur des vallées pyrénéennes de l'Ariège.

Aujourd'hui son entreprise emploie 20 personnes dont les trois quarts ont eux-mêmes fait le Tour de France. Il a également créé une autre entreprise d'installation de panneaux photovoltaïques.

Amoureux de cette région et du travail bien fait, il s'est tout de suite mis à la couverture traditionnelle locale, la lauze (pierre plate), que l'on appelle ici de l'ardoise, et qui se pose selon la technique dite du "pureau dégressif". Le pureau est le format de l'ardoise. Les plus petites sont posées en haut, les plus grandes en bas, et elles sont montées sur la charpente, en lots triés dans l'ordre "dégressif". Elles sont maintenues par un seul clou de cuivre, afin de pouvoir changer facilement une ardoise cassée. "C'est une technique qui date du moyen-âge, dit Jean-Paul Falguié, sauf qu'à cette époque, on ne mettait pas de clous mais des chevilles coniques d'un bois imputrescible, l'acacia".

Maire de son village, il n'est pas délégué au Parc naturel régional à cause des conflits d'intérêt que cela pourrait provoquer. Il regrette que tout le monde ne soit pas aussi sensible que lui à la qualité des constructions et que l'économie de moyens prime souvent sur la qualité des paysages.

"Bien sûr, la qualité traditionnelle revient plus cher, poursuit-il, mais le parc a repris et étendu

Ancien compagnon du Tour de France, Jean-Paul Falguié a créé son entreprise en Ariège et est devenu maire de son village. Il défend les techniques traditionnelles qui permettent de sauvegarder le patrimoine bâti des Pyrénées ariégeoises.

« l'opération ardoise », initiée par le Pays en 1999. Ce dispositif, financé par le Conseil général et le Conseil régional ainsi que les communes ou communautés de communes, permet de favoriser la technique du pureau dégressif, en subventionnant, pour le particulier et les collectivités locales, le surcoût de la pose d'ardoises traditionnelles à pureau dégressif par rapport à la pose d'ardoises industrielles calibrées. Nous sommes 5 entreprises à promouvoir



Ph. Raphaël Kann.

Technique du pureau dégressif.

cette technique, et nous disposons d'un cahier des charges, rédigé par le CAUE de l'Ariège, qui précise les techniques de pose et de matériaux qui varient d'une vallée à l'autre. Voilà ce qui m'intéresse : me battre pour sauvegarder notre patrimoine, parce que le tourisme ne peut pas se développer dans une zone pavillonnaire laide, surtout ici ! Il faut donc transmettre notre savoir-faire pour que cela dure. Le GRETA nous envoie des stagiaires régulièrement et mon propre fils est parti faire son Tour de France, lui aussi, pour prendre un jour ma succession" ■

Contacts :

Jean-Paul Falguié,
Tél. : 05 61 66 50 03
jean-paul.fal@wanadoo.fr

Au Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises :
Audrey Duraud,
Tél. : 05 61 02 71 69
a.duraud@parc-pyrenees-ariegeoises.fr

Reclassement de Parcs

Le Parc du Haut Jura a été reclassé le 3 avril 2011. Trois vocations articulent sa nouvelle Charte :

- un territoire construit, vivant et animé ensemble : le Parc renforcera les synergies entre les politiques des intercommunalités, en s'ouvrant davantage encore à l'Europe. Il devra répondre aux attentes des nouveaux habitants en matière de services à la population et de logements tout en créant du lien social entre générations comme entre groupes sociaux, notamment par la culture ;



Ph. PNF Haut-Jura / J. Carrot.

- un territoire responsable de son environnement, qui s'adapte aux changements climatiques et aux enjeux énergétiques, et qui concilie les projets d'aménagement et d'infrastructures avec le maintien de la qualité paysagère ;
- un territoire qui donne de la valeur à son économie, en conservant un niveau d'activités et d'emplois important. Une économie durable faisant appel à des compétences de conception, de création, d'innovation, et d'organisation ainsi qu'aux nouvelles technologies. Une économie qui se différencie par sa qualité en matière de production comme en matière environnementale, tous secteurs confondus.

Régions Franche-Comté et Rhône-Alpes, Départements du Jura, du Doubs et l'Ain.

122 communes, 178 000 ha, 82 000 habitants, 7 villes portes.

www.parc-haut-jura.fr

Le Parc naturel régional du Gâtinais français a obtenu son renouvellement de reclassement pour 12 ans le 27 avril dernier. Les signataires de la charte entendent agir pour la préservation des richesses de leur territoire en renforçant leur action en faveur de la biodiversité et de l'eau, par la connaissance et la gestion en réseau tant humain que naturel. Les patrimoines culturels, qu'ils soient historiques, bâtis, paysagers, ou immatériels font partie de cet axe dynamisé par la création artistique.

Le Parc va également promouvoir la valeur culturelle des paysages et maîtriser leur évolution, agir en faveur d'un urbanisme garant des équilibres environnementaux et humains, accompagner les entreprises, et particulièrement le secteur du tourisme,



Ph. S. Perera/Alizar.

dans des démarches de développement durable. Enfin, la nouvelle charte mobilise ses acteurs et habitants pour une vision partagée du territoire, vers tous publics et tous âges, en s'ouvrant à la coopération.

Région Ile-de-France, départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne

69 communes, 82 163 habitants, 75 640 hectares, 8 communautés de communes

www.parc-gatinais-francais.fr

DERNIÈRE MINUTE

Le Parc Livradois Forez vient d'être reclassé par décret du 25 juillet. Il comprend désormais 162 communes dont 4 associées, s'étend sur une surface de 284 816 ha et concerne plus de 103 000 habitants.

Une nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité

La Fédération a adhéré le 25 mai 2011 à la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) 2011-2020 adoptée le 19 mai !

Cette stratégie est la concrétisation de l'engagement français au titre de la convention sur la diversité biologique. Elle constitue un instrument important de mobilisation de tous les acteurs en faveur de la protection et de la valorisation de la biodiversité, en métropole et en outre-mer. La SNB vise à proposer une stratégie globale d'amélioration de l'intégration des enjeux de biodiversité dans l'ensemble des activités humaines, puis à animer et mettre en œuvre les actions associées.

La révision de la SNB a été pilotée par un comité à visée pérenne, composé de 110 membres, dont la Fédération des Parcs, et qui s'appuyait sur 8 groupes de travail, dont le groupe « collectivités et politiques publiques territoriales » présidé par Paul Raoult. Les Parcs sont invités à concrétiser l'adhésion collective du réseau par une déclaration d'engagement volontaire individuelle en proposant un plan d'actions à « reconnaissance SNB ».

Pour en savoir plus : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Contact : Thierry Mougey, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

Etude sur les stratégies régionales pour la biodiversité

Près de la moitié des régions françaises se sont engagées dans des stratégies régionales pour la biodiversité.

Depuis 2004, six régions en ont élaboré (Auvergne, Basse-Normandie, Bretagne, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon et Picardie) et cinq sont en préparation (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne, Pays de La Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur).



C'est un des résultats de l'étude menée par le Comité français de l'UICN en collaboration avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Ces documents cadre en faveur de la biodiversité sont issus de démarches volontaires et participatives associant les acteurs du territoire régional. Ils traduisent un engagement des territoires, et notamment des Conseils régionaux qui ont, jusqu'à alors, initié et porté ces dispositifs.

Le Comité français de l'UICN incite fortement l'ensemble des régions françaises à développer et améliorer cet outil, en favorisant notamment un portage politique local plus fort, l'organisation d'une gouvernance collégiale et pérenne, une prise en compte ambitieuse de la biodiversité dans les secteurs d'activités du territoire, ainsi qu'une meilleure articulation et mise en cohérence entre les différentes politiques locales (trame verte et bleue, aires protégées, agriculture, climat, énergie, transports...).

En renforçant ainsi leur action pour la préservation de la biodiversité, les régions assureront une contribution cohérente aux engagements promus par le nouveau plan stratégique mondial (Convention sur la Diversité Biologique) et la nouvelle stratégie française pour la biodiversité (SNB) en les traduisant de manière opérationnelle à l'échelon local.

L'étude complète est téléchargeable sur <http://www.uicn.fr/strategies-regionales-biodiversite.html>

Contact : Valérie Moral, Comité français de l'UICN,

Mail : valerie.moral@uicn.fr

Quels projets agricoles développer sur nos territoires pour préserver les ressources naturelles ?

était le titre des rencontres autour des actions des Parcs sur l'agriculture et l'environnement les 12 et 13 mai à Paris. Plus d'une vingtaine de Parcs y étaient réunis avec nos partenaires de l'ADEME, des ministères en charge de l'environnement et en charge de l'agriculture.



Vallée du Gier - Terre noire.

Ph. PNF Pibet.

Un panorama des actions menées par les Parcs dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, réalisé ce semestre, a montré leur très grande diversité et l'importance de continuer à investir le champ de l'expérimentation. Dans les débats de ces journées, sont notamment ressortis l'intérêt de travailler avec les partenaires sur des sujets comme l'alimentation et l'énergie, le besoin d'améliorer la transversalité entre disciplines, l'intérêt d'un affichage plus fort sur l'agriculture biologique. De même, il faut saisir l'opportunité de s'inspirer des travaux réalisés dans d'autres pays européens et organiser des voyages d'études pour voir ce qui se fait ailleurs, renforcer le rôle des Parcs comme laboratoire de l'alternatif et son lien à la recherche. Dernier enseignement majeur à citer : le besoin de renforcer notre impact au niveau national sur l'agriculture.

Contact : France Drugmant, Fédération des Parcs,

Tél. : 01 44 90 86 20,

Mail : fdrugmant@parcs-naturels-regionaux.fr

Assises Nationales de la Biodiversité 2011

Quels sont les outils et les moyens pour permettre une mobilisation de tous en faveur de la biodiversité ? Quelles innovations ou travaux de recherche pour la préserver ? Comment décliner la Trame verte et bleue au niveau local ? Quelle évaluation des politiques publiques au regard de l'enjeu biodiversité ?...

Autant de questions débattues par près de 300 acteurs réunis les 14 et 15 juin à Pau pour les 1ères Assises Nationales de la Biodiversité, co-organisées par IDEAL, l'association Les Eco Maires et la Communauté d'Agglomération de Pau. Partenaire de l'évènement, la Fédération des Parcs a animé la table ronde « Décliner la Trame verte et bleue à l'échelon local » : Rémy Hamant, vice-président du Parc de Lorraine, y a présenté la démarche des atlas communaux du patrimoine naturel engagée



Ph. Les Eco Maires

Présentation de la démarche Atlas communaux par Rémy Hamant, maire de Lindre-Basse et vice-président du Parc de Lorraine.

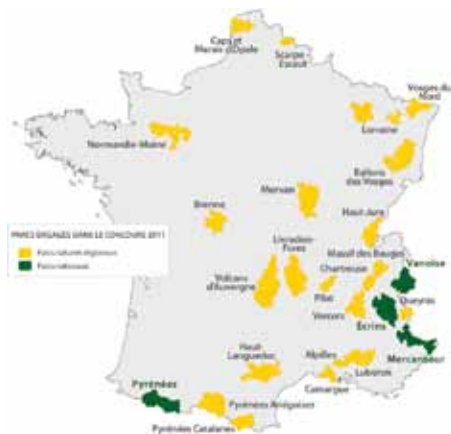
depuis 1993. Michel Daverat, vice-président du Parc des Landes de Gascogne, est intervenu lors de la séance plénière de clôture. Rendez-vous en 2012 à Grande-Synthe (Nord), élue Capitale française de la biodiversité en 2010, pour la seconde édition de ces assises.

Pour en savoir plus : www.assises-biodiversite.com

Contact : Thierry Mougey, Fédération des Parcs,
Tél. : 01 44 90 86 20,
Mail : tmougey@parcs-naturels-regionaux.fr

La 2^{ème} édition du concours agricole national des prairies fleuries

dans les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France bat son plein, avec un total d'environ 220 agriculteurs participants ! Les jurys locaux composés d'experts agronomes,



Ph. PNR Scarpe-Escaut

Le Parc Scarpe-Escaut (Nord) s'est lancé en 2011 dans l'aventure du concours!

écologues, apicoles, etc. se sont tenus dans 25 territoires (21 PNR et 4 PN) entre avril et septembre. Les jurys ont parcouru les parcelles (prairies de fauche, pâturages et parcours) et ont noté leur équilibre agri-écologique selon des critères communs à tous les Parcs établis avec Scopela et l'Institut national de la recherche agronomique.

Un jury national désignera en septembre les agriculteurs gagnants dans les différentes catégories du concours en privilégiant les parcelles dont les valeurs agricole et écologique sont particulièrement liées.

Des échanges en cours avec des territoires de parcs européens devraient permettre d'étendre le concours à une échelle plus large dès 2012. De nouveaux Parcs français sont aussi attendus.

Le concours est soutenu cette année financièrement par l'Etat, l'ONCFS, GRTgaz, RTE et la Lyonnaise des eaux.

Pour en savoir plus : www.prairiesfleuries.fr

Partenariat La Poste

Jean-Louis Joseph, président de la Fédération des Parcs, et Jean-Paul Bailly, PDG du groupe La Poste ont signé un nouveau partenariat d'un an le 30 mars dernier. Il vise à rapprocher ces deux réseaux importants en milieu rural sur les thématiques des transports, des énergies renouvelables et de l'immobilier, des produits et services et de la communication. Le précédent partenariat a donné lieu à quatre conventions régionales avec les Parcs du Haut Languedoc, de la Montagne de Reims, de Normandie-Maine et Forêt d'Orient, d'autres sont en projet. Les parcs ont également pu intégrer de nombreux carnets de timbres.



C'était le cas l'an dernier avec deux collecteurs régionaux spécifiques aux Parcs et dans le carnet national « Les saveurs de nos régions ». C'est cette année le cas avec la création d'une dizaine de timbres de parcs dans les collecteurs « Ma région comme j'aime » et la présentation de Parcs dans les carnets « Fêtes et traditions populaires », diffusés à 8 millions d'exemplaires.

Contact : Olivier André, Fédération des Parcs,
Tél. : 01 44 90 86 20,
Mail : oandre@parcs-naturels-regionaux.fr

Rencontre GéoPnr, le réseau des Observatoires de territoire et des SIG des Parcs naturels régionaux !

Les secondes journées d'échanges du réseau GéoPnr se sont déroulées du 24 au 26 mai 2011 dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, suite à une première rencontre en 2010 dans le Parc des Vosges du Nord. Ce réseau réunit l'ensemble des équipes travaillant sur les problématiques SIG et les observatoires dans les Parcs naturels régionaux.

L'objectif est d'offrir un lieu d'échanges, de retour d'expériences, et de permettre une meilleure lisibilité des parcs autour de la thématique des observatoires et de la géomatique.



Ph. S. Montagner

Rencontres des géomaticiens dans le Parc des Marais du Cotentin et du Bessin.

De manière très concrète, le réseau GeoPnr souhaite être un relais entre les partenaires nationaux et l'ensemble des Parcs (fournitures de données fiables, informations métiers, etc.).

Pour en savoir plus : <https://sites.google.com/site/geoparcs/>

Contact pour le Geopnr : geopnr@parcs-naturels-regionaux.fr

Grand prix « Zones humides en milieu urbanisé »

Le Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, lance, en partenariat avec l'Association des Maires de France et les agences de l'eau, le Grand Prix « Zones humides en milieu urbanisé ». Il récompensera les collectivités ayant mis en place des stratégies d'urbanisation exemplaires qui prennent en compte les zones humides et leur fonctions. Les zones humides rendent de nombreux services et contribuent à améliorer le cadre de vie. Pourtant, l'urbanisation consomme environ 60 000 ha par an en France* et constitue ainsi une cause majeure de régression des zones humides.

L'objectif de ce grand prix, dans la continuité de l'action initiée par le Grenelle de l'Environnement, est de valoriser des opérations exemplaires de prise en compte des zones humides dans des opérations d'aménagement, dans les réflexions urbaines ou d'aménagement et dans des démarches et documents de planification (PLU, SCOT).

Nul doute que des communes ou EPCI situées en territoire de Parc souhaiteront candidater, notamment dans les catégories "milieu rural" ou "littoral" par exemple. Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 30 octobre 2011.

* Ifen 2003. Enquête Terrutti. Ministère en charge de l'agriculture

Pour en savoir plus : www.developpement-durable.gouv.fr

Contact : grandprix.zoneshumides@developpement-durable.gouv.fr

Erratum : dans le précédent numéro, une erreur de légende p.18 a malencontreusement identifié une Perdrix grise à la place du Grand Tétrás.



MAGAZINE DE LA FÉDÉRATION DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX DE FRANCE

9, rue Christiani - 75018 Paris

Tél. : 01 44 90 86 20 - Fax : 01 45 22 70 78

www.parc-naturels-regionaux.fr

Septembre 2011 N° 68

Directeur de la publication : Jean-Louis Joseph

Rédacteur en chef : Pierre Weick

Secrétaire de rédaction : Olivier André

Comité de rédaction : Yvon Brunelle, Isabelle Colin, Daniel Gilles, Pierre Weick, Guy Poupart, Estelle Sauret, Jean-Luc Varin et Olivier André

Conseils pour le Focal : Nicolas Sanaa et Loriane Gouaille

Relecture : Martine Laborde et Valérie Petel

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Xavier Toutain, Michèle Bernard-Royer, Jean-Luc Varin

Conception et réalisation : Agence Traverse

Conception graphique-maquette : Studio Jean-Pierre Boulanger

Impression : Compédit Beauregard

Photo couverture : PNR Haut-Jura / Gilles Prost

ISSN : 0982 6246



Quand nos chemins se rencontrent...

Chaque jour, les femmes et les hommes de GRTgaz assurent l'entretien et la surveillance des infrastructures de transport sur 85 % du territoire national. Par son action, GRTgaz garantit la livraison du gaz naturel aux consommateurs directement raccordés au réseau de transport : 3 450 postes de distribution publique à l'entrée des agglomérations et plus de 1 000 postes chez les clients industriels.

Discrètement signalé par des bornes et des balises de couleur jaune, le réseau de transport de gaz naturel se situe généralement en zone rurale et emprunte des espaces situés dans les domaines agricoles, les milieux forestiers ou les sites protégés. En concertation étroite avec le Muséum national d'Histoire naturelle, l'Office national des forêts ou la Fédération nationale des parcs régionaux de France, GRTgaz apporte un soin constant pour adopter les meilleures pratiques d'entretien de son réseau.

Partenaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, GRTgaz partage avec tous les amoureux de la nature, la volonté de préserver la biodiversité et de contribuer à ce que les espaces naturels que nous empruntons deviennent de véritables corridors biologiques.

Ensemble, agissons pour que demain, nos territoires naturels deviennent de véritables continuités écologiques.



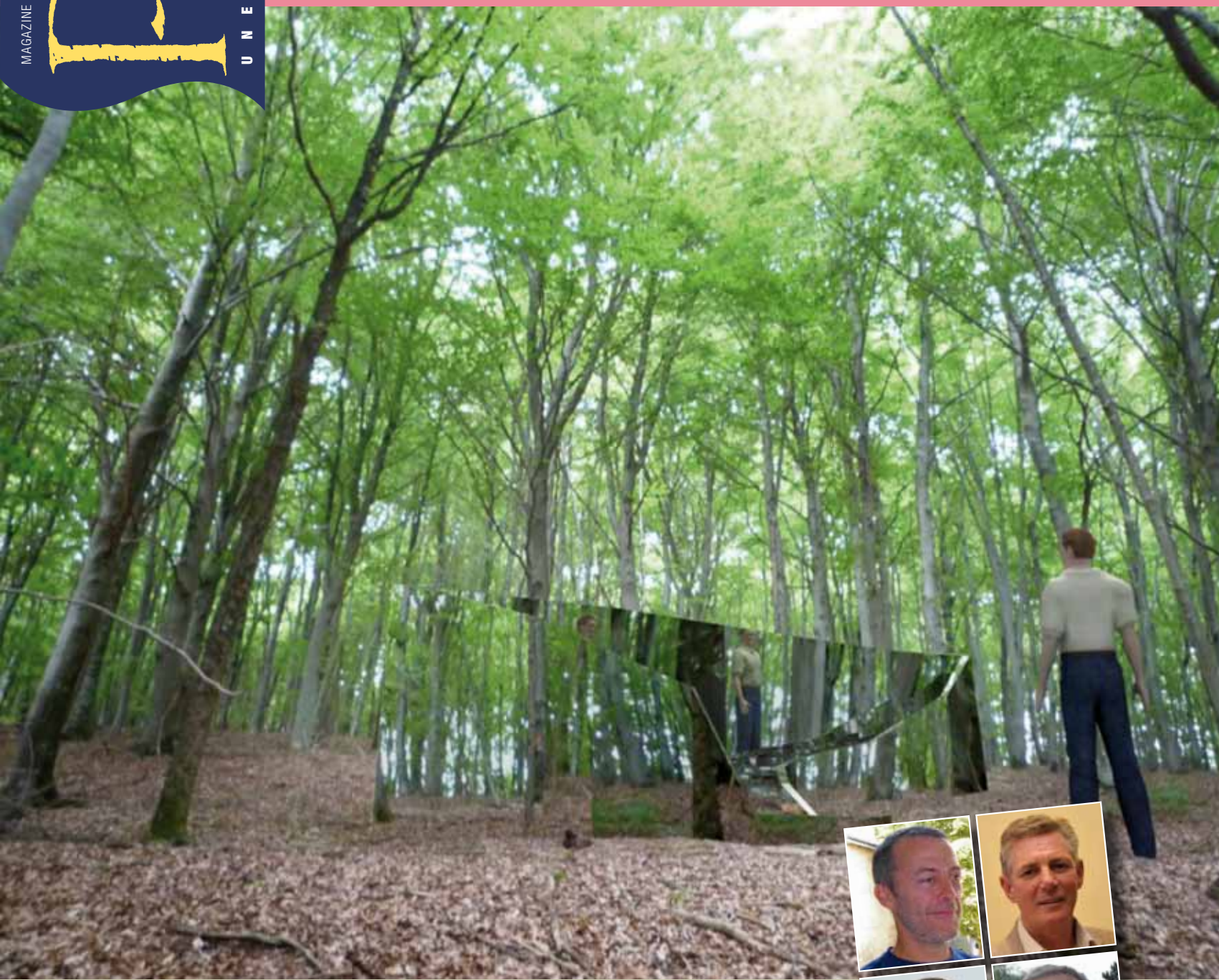
Retrouvez-nous sur :
www.grtgaz.com



Construisons le transport de demain

FOCAL

Patrimoniale, éducative ou sensible : la culture dans les Parcs naturels régionaux



LE DÉBAT: Forêt : l'obligation, pour les Parcs d'une gestion multifonctionnelle